



Communiqué de presse

Etterbeek, le 20 novembre 2020

Etterbeek soutient les commerces « non-essentiels » : **130.000€ pour les établissements fermés**

Suite à la décision prise le 30 octobre dernier par le Comité de concertation de fermer les commerces dits non-essentiels, le Collège des Bourgmestre et Echevin-e-s d'Etterbeek a décidé ce jeudi de soutenir les établissements qui doivent fermer leurs portes jusqu'au 13 décembre inclus.

En complément des aides régionales à venir, la commune d'Etterbeek, à l'initiative du Bourgmestre Vincent De Wolf et de l'Échevin des Classes-moyennes Aziz Es, octroiera une prime unique de 400 euros à tous les commerces non-essentiels qui ont dû fermer suite aux mesures prises par le Comité de concertation. Un budget total de **130.000 euros** a été dégagé à cet effet.

Le 19 octobre dernier, la commune avait déjà mis en place une aide forfaitaire pour les établissements HoReCa qui avaient dû arrêter leur activité suite à l'augmentation exponentielle des contaminations au coronavirus. Chaque HoReCa a pu bénéficier d'une indemnité de 750 euros, en complément de la prime régionale.

Au total c'est donc un montant de **250.000 euros** qui a été dégagé sur le budget communal pour poursuivre le soutien aux commerces etterbeekois, de nouveau durement touchés au cours de la deuxième vague du covid-19.
